

Accompagner ensemble

► *Vous êtes un travailleur social de secteur, à l'hôpital.*



L'une des personnes que vous prenez en charge nécessite un accompagnement spécifique, complémentaire au vôtre, lié à son état de santé ?
Prenez contact avec nous !

Nous pouvons intervenir en complémentarité avec vous. La réussite de notre accompagnement repose en grande partie sur la précocité du signalement : il est primordial d'intervenir en amont, afin d'accompagner au mieux la personne, notamment dans la prévention de la désinsertion professionnelle. Nous pouvons intervenir à un instant T ou sur la durée en fonction du besoin, en complément de votre propre accompagnement.

**ILLUSTRATION SUR LE
TERRAIN :**

**Suivi après une
hospitalisation**



Mme M. nous est signalée par le Service social hospitalier d'un établissement où elle va effectuer de fréquents et plus ou moins longs séjours. Sa situation médicale est grave et évolutive, elle n'a pas de famille. Mme M. exprime son désir de rester chez elle autant que possible.



Il faut lui garantir, en parallèle de la continuité des soins, un accompagnement social, financier, administratif pour éviter toute rupture de ses droits et toute mise en difficulté éventuelle.

Avec ses partenaires, le Service social veille à tous les aspects de sa vie quotidienne : coordination, adaptation du logement, repas, courses, déplacements, paiement des factures, démarches...

Les priorités sont déterminées par l'assurée elle-même. Leur mise en œuvre est discutée avec le travailleur social de la Carsat. L'action/évaluation est permanente pour des réajustements perpétuels.

Le Service social de la Carsat est le relais de son homologue des hôpitaux où elle séjourne à chaque phase aiguë de ses soins. Cela dure 18 mois, jusqu'au décès de Mme M.

Ce travail de collaboration est effectué avec une dizaine de partenaires différents.

Inaptitude
Complémentarité **Famille**
Arrêt de travail *Maladie chronique*
Reprise du travail **Isolement**
Maintien à domicile/sortie d'hospitalisation